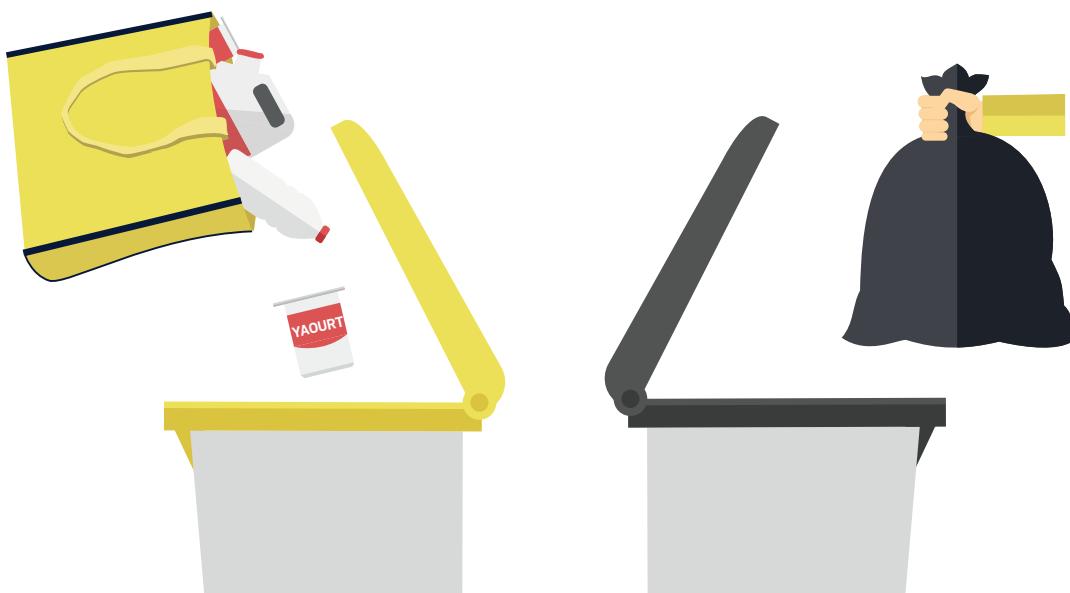


Guide du tri
usagers

2022

MIEUX TRIER
vos déchets



ORGANISATION DE LA COLLECTE

Vos ordures ménagères (bacs à couvercle vert) sont collectées une fois par semaine et vos déchets recyclables (bacs à couvercle jaune) sont collectés une fois toutes les deux semaines. **Nous vous remercions de bien vouloir sortir votre bac la veille au soir du jour de collecte.**

CALENDRIER DE COLLECTE 2022

| COMMUNES* | ORDURES MÉNAGÈRES | TRI SÉLECTIF | COMMUNES* | ORDURES MÉNAGÈRES | TRI SÉLECTIF |
|----------------------------|-------------------|--------------|-----------------------|-------------------|--------------|
| Andouillé-Neuville | MARDI | MERCREDI | Meillac | MARDI | LUNDI |
| Aubigné | MARDI | MERCREDI | Melesse | LUNDI | JEUDI |
| Bonnemain | LUNDI | LUNDI | Mesnil Roc'h | LUNDI | LUNDI |
| Cardroc | MARDI | JEUDI | Montreuil-le-Gast | JEUDI | MARDI |
| Chasné-sur-Illet | MERCREDI | MARDI | Montreuil-sur-Ille | MERCREDI | VENDREDI |
| Combourg | MARDI | LUNDI | Mouazé | VENDREDI | LUNDI |
| Cuguen | MERCREDI | LUNDI | Plesder | LUNDI | LUNDI |
| Dingé | MERCREDI | JEUDI | Pleugueneuc | LUNDI | JEUDI |
| Dourdain | MERCREDI | MERCREDI | Québriac | JEUDI | JEUDI |
| Ercé-près-Liffré | VENDREDI | MARDI | Romazy | LUNDI | MERCREDI |
| Feins | MERCREDI | JEUDI | St-Aubin d'Aubigné | JEUDI | LUNDI |
| Gahard | LUNDI | MERCREDI | St-Brieuc-des-Iffs | MERCREDI | JEUDI |
| Guipel | MERCREDI | VENDREDI | St-Domineuc | MARDI | JEUDI |
| Hédé-Bazouges | JEUDI | JEUDI | St-Germain-sur-Ille | JEUDI | MARDI |
| Irodouër | MARDI | VENDREDI | St-Gondran | MERCREDI | JEUDI |
| La Baussaine | MARDI | JEUDI | St-Léger-des-Prés | MERCREDI | LUNDI |
| La Bouëxière | MERCREDI | LUNDI | St-Médard-sur-Ille | MARDI | MARDI |
| La Chapelle-aux-Filtzméens | MARDI | LUNDI | St-Pern | MARDI | VENDREDI |
| La Mézière | MERCREDI | JEUDI | St-Symphorien | MERCREDI | JEUDI |
| Langouët | MERCREDI | JEUDI | St-Thual | MARDI | JEUDI |
| Lanrigan | MARDI | LUNDI | Tinténiac | JEUDI | JEUDI |
| Les Iffs | MERCREDI | JEUDI | Tréméheuc | MERCREDI | LUNDI |
| Liffré | MARDI** | JEUDI | Tréverien | MARDI | JEUDI |
| Livré-sur-Changeon | MERCREDI | MERCREDI | Trimer | MARDI | JEUDI |
| Longaulnay | MARDI | VENDREDI | Vieux-Vy-sur-Couesnon | LUNDI | MERCREDI |
| Lourmais | MERCREDI | LUNDI | Vignoc | MERCREDI | JEUDI |

TOUTES LES SEMAINES SEMAINES PAIRES SEMAINES IMPAIRES

Sur certains certaines communes, les lieux-dits peuvent être collectés un autre jour que celui annoncé ci-dessus. Informations à retrouver sur le site Internet www.valcobreizh.fr





TRI SÉLECTIF : UNE COLLECTE EN BACS TOUS LES 15 JOURS

Depuis le printemps 2021, la collecte du tri sélectif s'effectue désormais en **bac à couvercle jaune tous les quinze jours**.



Les emballages sont à déposer en vrac, sans sac.

**EN VRAC
DANS LE BAC**



BIEN VIDER
NE PAS RINCER
NE PAS IMBRIQUER



JOURS FÉRIÉS

En cas de jour férié dans la semaine, les collectes sont décalées d'un jour à partir du jour férié et ce jusqu'au samedi.



Exemple : si le férié tombe un mardi, les collectes du mardi ont lieu le mercredi et ainsi de suite jusqu'à celles du vendredi qui ont lieu le samedi.

En cas de doute, le SMICTOM vous conseille de consulter son site Internet www.valcobreizh.fr.



FONCTIONNEMENT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Les lotissements récents et bourgs peuvent être équipés de conteneurs enterrés, appelés points propreté.

CONTENEURS ORDURES MÉNAGÈRES

Merci d'utiliser des sacs fermés. Pour ne pas bloquer l'ouverture, leur contenance maximale ne doit pas dépasser 60 L.



POUR LE TRI SÉLECTIF

L'utilisation de sacs est strictement interdite. Les déchets sont à déposer en vrac dans le conteneur.



FOCUS SUR LA REDEVANCE INCITATIVE

La redevance est due pour tout logement meublé au 1^{er} jour de chaque trimestre, qu'il soit une résidence principale ou secondaire.

La redevance est calculée selon le nombre de personnes au foyer. Les foyers inscrits et déjà équipés au 1^{er} janvier 2021 d'un 60L à 1 ou 2 personnes ou d'un 80L à 3 personnes et plus sont restés sur l'ancienne grille tarifaire liée au volume. En contrepartie, ils s'engagent à ne pas produire plus de déchets que le contenance de leur bac ne le permet. En cas de débordement du bac, les foyers concernés seront dotés d'un bac de volume supérieur et basculeront sur la nouvelle grille tarifaire.

Une ristourne incitative pour bon geste environnemental

Le SMICTOM VALCOBREIZH a décidé en 2021 de généraliser à l'ensemble du territoire **la ristourne incitative pour bon geste environnemental.** Attention, cette ristourne ne s'applique pas pour les foyers restés sur l'ancienne grille tarifaire.

Cette **ristourne de 10 €** vise à récompenser les habitants du territoire pour leurs efforts à la réduction des déchets. Le système se veut incitatif : la ristourne est calculée par rapport au nombre de présentations du bac de collecte d'ordures ménagères.

Si vous présentez moins de 26 fois votre bac au cours de l'année (entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022), soit une fois sur deux ou moins, vous bénéficiez automatiquement de cette ristourne dès l'année suivante. **La ristourne incitative est accordée en 2022 à tous les habitants de l'ancien territoire du SMICTOM d'Ille et Rance.**

Pour en bénéficier en 2023, ils devront présenter leur bac moins d'une fois sur deux entre 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022.

| TARIFS DE CONVERGENCE 2022 | | |
|----------------------------|----------------|--|
| SITUATION | REDEVANCE 2022 | REDEVANCE 2022 AVEC RISTOURNE INCITATIVE |
| 1 OCCUPANT | 111 € | 101 € |
| 2 OCCUPANTS | 159,20 € | 149,20 € |
| 3 OCCUPANTS ET + | 211 € | 201 € |
| RÉSIDENCES SECONDAIRES | 127 € | 127 € |

Retrouvez tous les tarifs sur le site Internet www.valcobreizh.fr



POUR QUELS SERVICES JE PAIE LA REDEVANCE ?

1- La mise à disposition du bac d'ordures ménagères et du bac à couvercle jaune



**LE COÛT DU BAC ET DES SACS JAUNES
L'ACHEMINEMENT DU BAC À VOTRE DOMICILE**

2- L'enlèvement des ordures ménagères



**LE PASSAGE DU CAMION
LE TRAITEMENT DES DÉCHETS**

3- L'enlèvement des bacs jaunes et des points d'apport volontaire



**LE PASSAGE DU CAMION
L'ENVOI VERS LES FILIÈRES DE TRI POUR RECYCLAGE**

4- L'accès aux déchèteries



LE DÉPÔT DES AUTRES DÉCHETS ET LEUR TRAITEMENT



NOUVEL HABITANT, CHANGEMENT DE COMPOSITION DU FOYER

Vous venez d'emménager sur l'une des communes du SMICTOM, vous déménagez, votre foyer compte un membre de plus ou de moins ? Rendez-vous sur www.valcobreizh.fr rubrique Mon Compte pour remplir le formulaire correspondant à votre situation.

UNE DIFFICULTÉ PONCTUELLE DE PAIEMENT ?

Habitants de la communauté de communes de la Bretagne romantique

> contactez le Trésor public de Dol-de-Bretagne : 02 99 48 01 79

Habitants de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné

> contactez le Trésor public de Fougères : 02 99 17 25 00

Habitants de la communauté de communes de Liffré Cormier Communauté

> contactez le Trésor public de Liffré : 02 99 68 31 22

Habitants de la communauté de communes de Saint-Méen-Montauban

> contactez le Trésor public de Saint-Méen-le-Grand: 02 99 09 61 11

Habitants de Romazy

> contactez le Trésor Public de Fougères : 02 99 17 25 00



PASSEZ EN PRÉLEVEMENT AUTOMATIQUE !

Etalez le paiement de la redevance en 4 fois par an (mars, juin, septembre, décembre) sans frais. Démarches à effectuer sur www.valcobreizh.fr.

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

Janvier 2022

| DECHETERIES | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| COMBOURG | 14H-17H | FERMÉE | 9H-12H 14H-17H | 9H-12H 14H-17H | 9H-12H 14H-17H | 9H-12H 14H-17H |
| LA BOUEXIERE | 14H-17H | FERMÉE | FERMÉE | 9H-12H 14H-17H | 9H-12H 14H-17H | 9H-12H 14H-17H |
| LIFFRE | 9H-12H 14H-17H | 9H-12H 14H-17H | 9H-12H 14H-17H | FERMÉE | 9H-12H 14H-17H | 9H-12H 14H-17H |
| MELESSE | 14H-17H | 9H-12H 14H-17H | 9H-12H 14H-17H | FERMÉE | 9H-12H 14H-17H | 9H-12H 14H-17H |
| MONTREUIL-SUR-ILLE | FERMÉE | FERMÉE | 14H-17H | FERMÉE | 9H-12H 14H-17H | 9H-12H 14H-17H |
| ST-AUBIN D'AUBIGNE | 14H-17H | FERMÉE | 9H-12H 14H-17H | 9H-12H 14H-17H | 9H-12H 14H-17H | 9H-12H 14H-17H |
| TINTENIAC | 14H-17H | 9H-12H 14H-17H | 9H-12H 14H-17H | FERMÉE | 9H-12H 14H-17H | 9H-12H 14H-17H |

FERMÉE

OUVERTE

Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars : fermeture à 17h

Horaires d'été du 1^{er} avril au 31 octobre : fermeture à 18h



ADRESSES

COMBOURG (35270) : Lieu-dit le Maroc

LA BOUËXIERE (35340) : rue Saint-Martin

LIFFRÉ (35340) : rue François Arago (ZA de Beaugé)

MELESSE (35520) : rue des Guimondières

MONTREUIL-SUR-ILLE (35440) : Rue de la Marchandière

SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ (35250) : Lieu-dit Le Bois de Chinsève

TINTÉNIAC (35190) : 5 La Lande

MÉMO TRI

DÉCHÈTERIE

Liste non-exhaustive



Mobiliers en bois,
palettes, planches



Cartons
bruns



Déchets
verts



Gravats, ardoises,
parpaings, carrelages



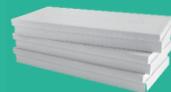
Électroménagers,
TV



Mobiliers, literies,
moquettes, plastiques



Ferrailles



Polystyrène



Plâtre, laine de
verre/roche



Huiles



Lampes, tubes,
néons



Piles, batteries
voiture



Peintures, produits
d'entretien

Déchets refusés : ordures ménagères, tri sélectif, déchets d'activités de soins (DASRI), bouteilles de gaz, pneumatiques, extincteurs, amiante, produits radioactifs, médicaments, explosifs, souches.

Avant tout dépôt, merci de vous présenter à l'agent d'accueil à qui il n'est pas nécessaire de présenter un coupon d'accès.

L'accès est réservé aux véhicules légers, y compris aux camionnettes, avec ou sans remorque, d'un poids total en charge inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

ENTREPRISES SPÉCIALISÉES

- ▶ Les médicaments, les aiguilles, les seringues et tout autre déchet d'activité de soins sont à déposer dans les pharmacies partenaires.
- ▶ L'amiante, les pneus sont à déposer auprès des distributeurs ou d'entreprises spécialisées.

BAC À COUVERCLE JAUNE



TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT !



EMBALLAGES MÉTALLIQUES

CONSERVES, CANETTES,
AÉROSOLS, CAPSULES



EMBALLAGES CARTONS

BRIQUES, PETITS
CARTONS
ET CARTONNETTES



EMBALLAGES PLASTIQUES

FLACONS, BIDONS,
TUBES ET BOUTEILLES

EMBALLAGES PLASTIQUES



POTS ET BARQUETTES



SACS ET FILMS

Déchets refusés : gros carton brun et film plastique des palettes en déchèterie.

COLONNE À VERRE



PETITS POTS
EN VERRE



BOCAUX
EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE
(HUILE, BIÈRE, VIN...)



COLONNE À PAPIER



ENVELOPPES,
COURRIERS, CAHIERS



JOURNAUX, PUBLICITÉS,
PROSPECTUS



ANNUAIRES,
CATALOGUES



Déchets refusés : post-it, mouchoirs, papiers gras ou sales à déposer avec les
ordures ménagères.

BORNES LE RELAIS



VÊTEMENTS, LINGE...
MÊME DÉCHIRÉS



MAROQUINERIE,
BIJOUX



CHAUSSURES



Déchets refusés : vêtements souillés, mouillés ou moisis à déposer avec les ordures ménagères.

COMPOSTEUR



ÉPLUCHURES DE FRUITS
ET DE LÉGUMES



MARC ET FILTRE
À CAFÉ



COQUILLES D'ŒUVFS



RESTES DE REPAS



ESSUIE-TOUT,
MOUCHOIRS



FEUILLES MORTES,
FLEURS FANÉES

BAC À ORDURES MÉNAGÈRES

Liste non-exhaustive



BLISTER MÉDICAMENT



COUCHES, COTON, COTONS-
TIGES, RASOIRS JETABLES



ÉPONGE



MAQUILLAGE



STYLOS



LITIÈRE

J'ADOpte LE ZÉRO DÉCHET

Vous souhaitez bénéficier d'une aide financière à l'acquisition d'un broyeur ? Vous avez envie d'acheter un composteur ? Vous souhaitez réparer vos objets lors d'un repair café ? Vous désirez en savoir plus sur les arbustes à croissance lente ? Vous avez envie de valoriser vos biodéchets ?



Rendez-vous sur le site Internet
www.valcobreizh.fr

FOIRE AUX QUESTIONS

MON BAC JAUNE N'A PAS ÉTÉ COLLECTÉ, POURQUOI ?

Etes-vous bien sûr d'avoir respecté la consigne de tri, était-il bien accessible ?

MON BAC N' A PAS ÉTÉ COLLECTÉ, POURQUOI ?

Plusieurs réponses :

- vous avez présenté votre bac trop tard ? Rentrez-le et présentez-le lors de la prochaine collecte. Il est préférable de le sortir la veille au soir.
- en lien avec la ristourne incitative, votre bac est équipé d'une puce qui compte les levées. Lorsqu'elle est défectueuse, le bac ne peut être collecté. Contactez le SMICTOM.
- la non-collecte peut être liée à un incident de service, retard, oubli ou une panne, contactez le SMICTOM.

MON BAC EST ENDOMMAGÉ, QUE FAIRE ?

Rendez-vous sur www.valcobreizh.fr (rubrique «Mon compte») pour consulter la démarche à suivre. Par la suite, un agent interviendra à votre domicile. Nous vous demanderons de laisser le bac visible et accessible.

MON LOTISSEMENT EST EN COURS DE DECONSTRUCTION, COMMENT S'ORGANISE LA COLLECTE ?

Plusieurs cas de figure :

- **Les foyers sont équipés de bacs individuels ou collectifs**

Les foyers peuvent être dotés de bacs individuels ou de bacs collectifs si, par exemple, la configuration des lieux ne permet pas le stockage de bacs individuels. Dans ce cas, lorsque la voirie définitive est réalisée, le SMICTOM adresse un courrier aux usagers les informant de la mise en place des bacs individuels et la localisation des points de collecte avec une date d'intervention.

- **Le lotissement sera équipé de points d'apport volontaire**

Des bacs collectifs sont disposés aux entrées du lotissement dans l'attente de la mise en service des points d'apport volontaire.

J'AI UNE RÉCLAMATION SUR MA REDEVANCE, COMMENT FAIRE ?

Rendez-vous sur www.valcobreizh.fr. Remplissez le formulaire de réclamation. Il est possible aussi de se déplacer à l'accueil du SMICTOM lors des heures d'ouverture.

J' AI EMMÉNAGÉ EN COURS D' ANNÉE, COMMENT SERA CALCULÉE MA REDEVANCE ?

Dès votre arrivée, vous devez vous enregistrer auprès du SMICTOM depuis la page d'accueil du site Internet www.valcobreizh.fr (rubrique «Mon compte» ou «Nouvel arrivant : les démarches»). Si vous arrivez en cours de trimestre, la facturation commence au 1^{er} jour du trimestre suivant.

Vous déménagez ? Tout trimestre commencé est dû.

Pour bénéficier de la ristourne sur votre redevance de l'année en cours, il faut être présent dans le logement au 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année précédente et avoir eu 26 levées ou moins sur toute l'année.

Pour toutes autres questions :



Rendez-vous sur le site Internet
www.valcobreizh.fr
Rubrique F.A.Q.

MIEUX TRIER VOS DÉCHETS

SMICTOM VALCOBREIZH

1 La Lande, CS 50005, 35190 Tinténiac
02 99 68 03 15 contact@valcobreizh.fr

Accueil physique du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (*fermé le jeudi après-midi*)

Accueil téléphonique du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (*fermé le jeudi après-midi et le mardi après-midi*)

Pour toutes vos démarches en ligne :

www.valcobreizh.fr rubrique Mon compte

► L' ACCUEIL PRÈS DE CHEZ VOUS*

-  **LE LUNDI TOUS LES 15 JOURS** (semaines impaires) - **COMBOURG**
maison des services 9h-12h
-  **LE MARDI TOUS LES 15 JOURS** (semaines impaires) - **SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ**
mairie 9h-12h30 / 13h30-17h
-  **LE MERCREDI TOUS LES 15 JOURS** (semaines impaires) - **MELESSE**
mairie 9h-12h
-  **LE VENDREDI - LIFFRÉ**
mairie 9h-12h15 / 13h30-17h

* Service de proximité fermé lors des fêtes de fin d'année et du 14 juillet au 31 août.

Suivez-nous

 Smictom Valcobreizh

 @valcobreizh

 Smictom Valcobreizh

 smictom valcobreizh